

## Lausanne et région

## Les effets secondaires des futures sorties d'autoroute

**Ouest lausannois**  
Le chantier pour déboucher le goulet de Crissier promet de contenir le trafic dans le district, sauf à Écublens, à Renens et à Chavannes

Chloé Banerjee-Din

Pour la Confédération, le Canton et les Communes, ce n'est pas seulement le chantier du siècle, dans l'Ouest lausannois. C'est un projet indispensable. La suppression du goulet d'étranglement de Crissier a été mise à l'enquête le mois dernier, avec pour objectif de répondre à l'afflux de trafic annoncé dans le district ces prochaines années. «Sans aucune nouvelle jonction autoroutière, à l'horizon 2030, le réseau routier local de l'Ouest lausannois sera globalement incapable de supporter l'augmentation de trafic prévue», peut-on lire dans les documents mis à l'enquête. D'après les projections de l'Office fédéral des routes (OFROU) qui porte le projet, la construction de nouvelles sorties d'autoroute à Écublens et à Chavannes-près-Renens permettra de contenir l'explosion du trafic sur la plupart des routes communales (voir infographie). Mais les impacts ne seront pas positifs dans toutes les communes, au contraire.

«Le district a besoin de ces nouvelles jonctions, mais Écublens va payer un lourd tribut», regrette le conseiller communal PLR José Birbaum. Lors de la dernière séance du plénum, il a sorti sa calculatrice. Son constat: comme toutes les communes de l'Ouest, Écublens verra son trafic augmenter d'ici à 2030, mais sur plusieurs axes la situation sera pire avec le projet autoroutier que sans. Sur la route du Villars, qui convergera vers la nouvelle sortie d'autoroute, le trafic augmentera ainsi de 30% au lieu de 12% sans jonction. Et sur la partie sud de l'avenue du Tir-Fédéral, il augmentera de 27% au lieu de 11%. Toujours d'après les projections de l'OFROU, la route de la Pierre, la route Neuve et le nord de l'avenue du Tir-Fédéral connaîtront un surplus de trafic dans les mêmes proportions.

L'élu communal ne demande pas pour autant l'abandon pur et simple du projet autoroutier: «Dans l'intérêt général, c'est une nécessité. Il faut être prêt à faire sa part. Pour nous, l'enjeu sera de s'assurer que les jonctions d'Écublens et de



Chavannes se fassent simultanément, sinon la situation sera intolérable.»

Syndic d'Écublens, Christian Maeder relativise quant à lui le constat: «On va effectivement souffrir alors que les autres communes vont bénéficier, mais il faut se méfier des projections, elles sont parfois alarmistes.» Pour l'édile, les automobilistes qui emprunteront la route du Villars pour rejoindre la nouvelle jonction seront en outre surtout des habitants d'Écublens qui auparavant convergeaient vers Crissier pour prendre l'autoroute. «On récupérera nos propres clients!»

## L'ATE prédit un appel d'air

«Les chiffres de l'OFROU ne tiennent pas compte de l'appel d'air que va provoquer le renforcement des capacités autoroutières. Cela va stimuler les déplacements motorisés», estime David Raedler, président de l'Association Transport Environnement, section Vaud, qui a déposé une opposition contre le projet dans son ensemble. Il n'hésite pas à mettre en doute les projections indiquant que les nouvelles infrastructures permettront de contenir la hausse du trafic sur les routes locales de l'Ouest lausannois. «Ce n'est pas l'objectif de l'OFROU. Construire de nouvelles jonctions permet au

Il n'y a pas qu'à Écublens que se profile un accroissement du trafic à l'issue du chantier. C'est le cas notamment à Chavannes-près-Renens, qui accueillera aussi une sortie d'autoroute. Plus surprenant, sur la rue du Léman, à Renens, les projections de l'OFROU montrent que, sans projet autoroutier, le trafic doit bondir de 4800 véhicules par jour en 2014 à 12 600 en 2030. Mais la construction de la jonction de Chavannes, tout près de là, ne fera qu'aggraver la situation, portant le nombre de voitures quotidiennes à 13 600. Municipale en charge de l'Urbanisme et des Travaux, Tinetta Maystre s'inquiète en

relevant que le projet de l'OFROU prévoit en plus de prolonger cette rue pour lui faire traverser un site scolaire aujourd'hui fermé à la circulation: «Il y a déjà plus que 4800 véhicules par jour sur ce tronçon, soit plus que les estimations de l'OFROU. Si l'on parvient à plus de 13 000, ce ne sera pas supportable.»

## Qui paiera?

Qui assumera les investissements nécessaires pour absorber de tels impacts sur le trafic local? «D'après ce que nous savons, la facture sera pour les Communes», craint Tinetta Maystre. Pour l'élue, il n'est toutefois pas question d'entreprendre des réaménagements routiers, mais de réduire le trafic. Dans l'opposition déposée par la Ville, Renens ne rejette pas le principe du projet autoroutier, en revanche, elle demande à la Confédération de revoir ses incidences sur la rue du Léman et de proposer des mesures concrètes de compensation.

Du côté d'Écublens, Christian Maeder indique que des mesures seront prises pour que d'autres rues puissent absorber une partie du trafic qui pèsera sur celle du Villars. Des aménagements dont les coûts ne sont pas estimés pour l'heure, mais qui pourraient s'élever à plusieurs millions de francs selon lui. «Dans notre opposition, nous avons demandé à recevoir des financements de la Confédération. Nous attendons leur prise de position.»

contraire de faire sortir les voitures plus rapidement de l'autoroute. Cela engorge les alentours des sorties, car les véhicules doivent bien aller quelque part.»

«Il y aura de toute façon une péjoration inévitable de la situation, mais si aucune mesure n'est prise, le réseau sera complètement bloqué en 2030, estime quant à lui Olivier Floc'hic, porte-parole de l'OFROU. Notre mission est de proposer des capacités autoroutières suffisantes, et en cela nous répondons à une demande et à des besoins formulés par les Communes et par le Canton.»

## La police doit-elle rendre publique la nationalité?

## Lausanne

Les élus ont débattu mardi soir de l'opportunité d'indiquer l'origine des personnes interpellées dans les communiqués

Faut-il indiquer la nationalité d'une personne interpellée? La socialiste Thanh-My Tran-Nhu avait déposé une interpellation qui posait la question. La Ville lui a répondu, sans la satisfaire. Alors les élus lausannois ont tourné autour de la thématique durant quelques minutes lors de la séance du Conseil communal de mardi soir.

Les autorités indiquent que ce ne sont pas elles, mais - pour ce qui est des affaires pénales - le Ministère public qui «approuve» ce qui figure dans un communiqué de la police lausannoise. C'est lui, en somme, qui «fixe les règles», dit la Municipalité. Elle s'appuie sur une recommandation de la conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS) qui dit, pour l'information aux médias: «l'âge et la nationalité des personnes soupçonnées et des victimes sont communiquées.»

Pour Thanh-My Tran-Nhu, cela n'empêcherait pas la police de la Ville de décider de ne pas indiquer cette information. La Ville de Zurich a d'ailleurs fait ce choix il y a un peu plus d'un an. Xavier Company (Les Verts) déplore une réponse «très formaliste et absolument pas politique, quand bien même il y a un espace pour de la politique dans ce sujet et même un espace assez grand.»

Pierre Conscience (Ensemble à Gauche) souligne qu'il ne s'agit pas, en ne mentionnant pas le passeport des gens, de «taire des informations utiles à l'enquête» mais de distinguer ce qu'il est nécessaire de révéler au public, dans le cadre d'une démarche policière.

La gauche a du coup soutenu deux résolutions de l'interpellatrice. La première demande à la Municipalité d'intervenir «directement ou indirectement» au sein de la CCPCS pour que la systématique de la mention de la nationalité soit supprimée. La seconde demande de la «rigueur» dans la rédaction des communiqués de la police municipale.

L'exemple qui a été utilisé pour justifier cette demande est celui d'un communiqué de 2016 qui fait mention de deux groupes: «un composé d'Africains et l'autre au sein duquel se trouvaient des commerçants».



Thanh-My Tran-Nhu  
Conseillère communale socialiste

À droite, des voix critiques se sont fait entendre, en vain. L'UDC Jean-Luc Chollet craint que «le remède soit pire que le mal. En voulant taire la nationalité, on alimente les fantaisies, les fantasmes, les discussions de bistrot.» Il poursuit en expliquant que selon lui, il n'y a «rien d'infamant» à dire la nationalité d'une personne.

## «Parfaitement vexatoire»

Le PLR Matthieu Carrel s'est opposé aussi. Suivant la logique de la réponse municipale et le «problème institutionnel» qu'elle soulève, pour la première résolution. Et pour la seconde parce qu'il la juge «parfaitement vexatoire». Xavier De Haller a, lui, plaidé pour que la communication de cette information soit systématique, pour éviter qu'elle ne devienne une décision sujette à l'arbitraire.

Le municipal Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) a dit regretter le choix fait par les élus.

C.I.M.

## Le projet lausannois sur les constructions est lancé

**Conseil communal**  
Un crédit de 650 000 francs a été accordé mardi pour engager la révision du plan général d'affectation. Objectif: densifier tout en sauvant l'âme des quartiers

Le Conseil communal de Lausanne est convaincu de la politique d'urbanisme voulue par la Municipalité. C'est ce qui ressort du court débat qui a eu lieu mardi soir à l'Hôtel de Ville.

Incarnée par Grégoire Junod, la nouvelle déclinaison du plan général d'affectation (PGA), révisé tous les dix à vingt ans, se veut à la fois novatrice, dans ses efforts de densification, et conservatrice. Car l'heure est aussi à la préservation des ensembles bâtis et de l'esthétique des quartiers.

«Notre marge de manœuvre est modeste», a toutefois prévenu le syndic. Les autorités d'aujourd'hui sont tributaires de l'histoire de la ville et des «enjeux patrimoniaux importants». Elles ne pourront pas à tous les coups arranger les espaces urbains en vue de l'évolution climatique ou en fonction des nuisances de pollution et de bruit. Même si la population le souhaiterait.

Verts et socialistes ont salué cette «procédure essentielle» (Benjamin Rudaz, les Verts) qu'est

le PGA. La nouvelle révision de ce programme qui règle les conditions de construction sur la commune devrait aboutir en 2021, à la fin de l'actuelle législature. Un crédit de 650 000 francs a été accepté pour lancer le processus qui impliquera l'attribution de mandats spécialisés, tandis que les forces internes à l'administration seront mobilisées.

La commission qui a examiné le préavis municipal a proposé que les études partent aussi en profondeur en cherchant ce qui peut se faire dans la «troisième dimension», à savoir dans le sous-sol. L'idée a séduit le reste du corps délibérant.

Parmi les voix un peu plus dubitatives, le PLR Jean-Pascal Gendre a souhaité que la densification «ne soit pas sacrifiée sur l'autel de la conservation». Grégoire Junod a fait valoir que le travail serait fin, donnant des règles rue par rue et îlot par îlot. L'objectif consiste aussi à apporter «davantage de sécurité juridique». Ces dernières années, les combats sur les projets de construction ou de rénovation ont souvent été tranchés, en dernier recours, par les tribunaux.

Le crédit a finalement été voté à la quasi-unanimité. Lorsque le Conseil communal devra se prononcer sur le PGA révisé, les débats seront assurément beaucoup plus longs. **Lise Bourgeois**

PUBLICITÉ

**24heures** Partenaire média

MA-SA: 19H  
VE: 20H / DI: 17H30

**UN INSTANT**

D'APRÈS MARCEL PROUST

08-27.01.19

MISE EN SCÈNE JEAN BELLORINI

THEATRE KLEBER MELEAU TKM.CH

CHEMIN DE L'USINE À GAZ 9 / 1020 RENENS-MALLEY / BILLETTERIE: 021 625 84 29

## Le chiffre

17,5

C'est, en milliers, le nombre de signatures récoltées par les pétitions (physique et numérique) réclamant la sauvegarde du Restaurant Le Milan. Le texte demande que le bail du patron soit renouvelé alors que le propriétaire envisage un nouveau projet immobilier. «Au-delà des signatures, c'est l'état d'esprit et les témoignages qu'il y a derrière qui montrent l'importance du lieu», souligne Monique Corbaz, du comité de soutien. R.H.

## Penthaz

## Le village votera sur ses impôts

Le dimanche 17 mars prochain, les Tartreux - le sobriquet des habitants du village de Penthaz - diront dans les urnes s'ils acceptent ou non que le taux d'imposition communal augmente de deux points pour les années 2019 et 2020. Le comité constitué pour lancer un référendum communal a en effet réuni les 187 signatures nécessaires. Pour mémoire, en tenant compte de cette hausse d'imposition de deux points acceptée par le Conseil communal, cette même assemblée a adopté un budget 2019 tablant sur une perte de 176 900 francs. **S.MR**